

La République du Centre, 10 juin 2016

La réouverture de l'autoroute A10 prévue dans la journée

L'autoroute A10, au nord d'Orléans, devrait rouvrir, aujourd'hui, dans la journée, dans les deux sens de circulation, pour résorber des autorisations préfectorales. L'annonce en a été faite, hier, à 20 heures, par Vinci Autoroutes. Dans l'après-midi, la société annonçait qu'il n'y avait plus une seule goutte d'eau sur les chaussées de l'A10. Avant d'envisager de faire passer à nouveau voitures et camions sur ce tronçon – entre les sorties 13 et 14 – des inspections ont eu lieu pour déterminer si les chaussées étaient bien



NETTOYAGE. Les débris sont en cours d'évacuation.

en état de supporter le poids des 63.000 véhicules circulant ici quotidiennement. **Revêtement obiné** L'ultime opération de réparation du revêtement devait se dérouler cette nuit, sur 300 mètres de chaussée. Si la manœuvre fonctionnait comme prévu, et que la météo restait clémente, rien n'empêcherait plus l'ouverture. Après dix jours d'inondations, la dernière poche qui résistait au kilomètre 89, au nord d'Orléans, a été entièrement asséchée,

hier. Pour cela, il a fallu pomper l'eau et la transporter sur cinq kilomètres afin de l'évacuer dans l'un des bassins créés spécialement par Vinci. Une opération réalisée « sans perturber l'écoulement naturel de la rivière en crue », précise l'exploitant de l'A10, alors qu'à Gidy et Cercottes bruisse la rumeur que l'eau évacuée sur l'autoroute ferait le malheur des habitants. Car c'est la même rivière souterraine – la Beuvère – qui a inondé les deux communes et coupait en deux l'autoroute. La situa-

tion est donc désormais sous contrôle sur l'A10. Interrage hier par le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Saeu, Manuel Valls a reconnu une mauvaise gestion des inondations sur l'A10. « S'il y a quelque chose qui n'a pas fonctionné dans ce moment de crise, c'est ce qui s'est passé sur l'A10 », a pointé du doigt le Premier ministre, assurant que les responsabilités qui ont conduit 300 véhicules à se retrouver piégés par la montée des eaux seraient établies. ■ Alexandre Charrier